NÉGOCIATION COLLECTIVE

IA et CSE : analyser les projets, consulter les élus et négocier un cadre

Les outils d'IA entrent dans l'entreprise par la porte de service : un assistant de rédaction ici, un module de tri de candidatures là, un outil de planification dans un service. Le CSE découvre souvent le déploiement une fois l'outil en production, sans savoir si le projet relevait d'une information ou d'une consultation. Cette journée outille des élus déjà familiers du fonctionnement de l'instance. Elle apprend à qualifier un projet d'IA au regard des prérogatives du CSE, à construire une demande d'information utile, à mesurer les effets sur l'emploi et les conditions de travail, puis à porter ces sujets dans la négociation d'un accord d'encadrement des usages.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 420 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Élus titulaires et suppléants du CSE, membres de la CSSCT, délégués syndicaux et représentants de proximité.

PRÉREQUIS
Exercer un mandat de représentant du personnel.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier un projet d'IA au regard des attributions consultatives du CSE
- Formuler une demande d'information précise sur un outil algorithmique
- Identifier les effets d'un déploiement sur l'emploi et les conditions de travail
- Interroger l'employeur sur les données utilisées et les décisions automatisées
- Rédiger un avis motivé du CSE sur un projet d'IA
- Construire des propositions d'encadrement à porter en négociation

03 Programme détaillé

M1 Projets d'IA et prérogatives du CSE

- Savoir quand l'instance doit être saisie
- Panorama des usages de l'IA déjà présents dans l'entreprise
- Information ou consultation selon la nature du projet
- Consultation ponctuelle et consultations récurrentes
- Place du sujet dans la base de données économiques sociales et environnementales
- Recours à un expert et délais d'avis
- Cas pratique : Les participants qualifient plusieurs projets d'IA et déterminent la procédure applicable.

M2 Risques à anticiper

- Regarder l'outil du point de vue du travail réel
- Effets sur les emplois et sur les compétences attendues
- Surveillance des salariés et collecte de données d'activité
- Décisions automatisées en recrutement et en évaluation
- Opacité des résultats produits et biais possibles
- Charge mentale et perte de sens au poste
- Atelier : Chaque groupe analyse un outil d'IA et liste les risques à porter en séance.

M3 Encadrement et négociation

- Transformer les constats en engagements écrits
- Trame de questions et demandes d'information à l'employeur
- Rédaction d'un avis motivé et de ses réserves
- Clauses utiles d'un accord d'encadrement des usages
- Formation et information des salariés utilisateurs
- Suivi du déploiement dans la durée
- Mise en situation : Un groupe défend son projet d'avis face à un employeur joué par le formateur.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 420 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr